

**GROUPE DE TRAVAIL  
 FORMATION DE DEMAIN  
 du 23 mai 2019**

**Bilan intermédiaire de la réforme de la formation initiale  
 des inspecteurs des finances publiques stagiaires**

La formation initiale rénovée des inspecteurs stagiaires est mise en œuvre depuis septembre 2018. Cette fiche décline le bilan de la formation en établissement (phase socle et blocs fonctionnels). Un bilan complet sera présenté à l'automne intégrant l'évaluation de la formation pratique probatoire.

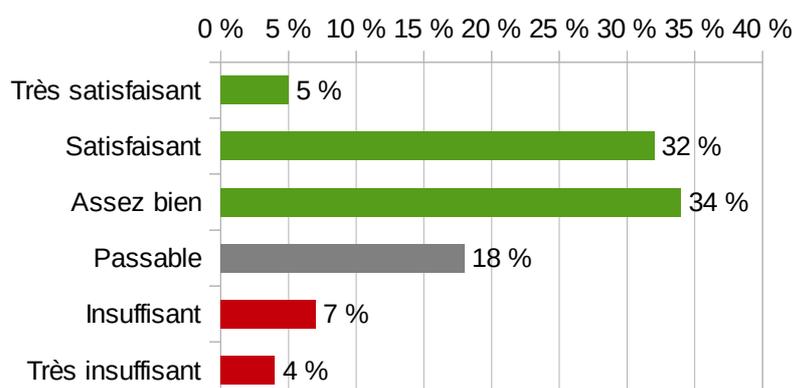
Formation « socle »					Formation au bloc fonctionnel					
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Formation établissement (Clermont-Ferrand, Noisiel, Toulouse)								Formation sur le poste d'affectation		
<b>Formation commune à tous les stagiaires portant sur les enseignements fondamentaux suivants :</b> - Présentation des missions de la DGFIP - Finances publiques - Rédaction administrative et recherche documentaire - Comportement et positionnement du cadre A, management et communication - Informatique, systèmes d'information, culture numérique et outils bureautique - Fondamentaux informatiques (IS informaticiens)				<b>Formation organisée par bloc fonctionnel Spécialité déterminée en fonction de la première affectation</b> - Gestion publique Etat Domaine - Secteur public local - Contrôle fiscal - Gestion fiscale - Foncier - Informatique				<b>Formation pratique probatoire</b> - Comportement et intégration dans le service - Gestes métiers		

## I - Bilan sur la phase socle

### 1.1 Évaluation par les inspecteurs stagiaires

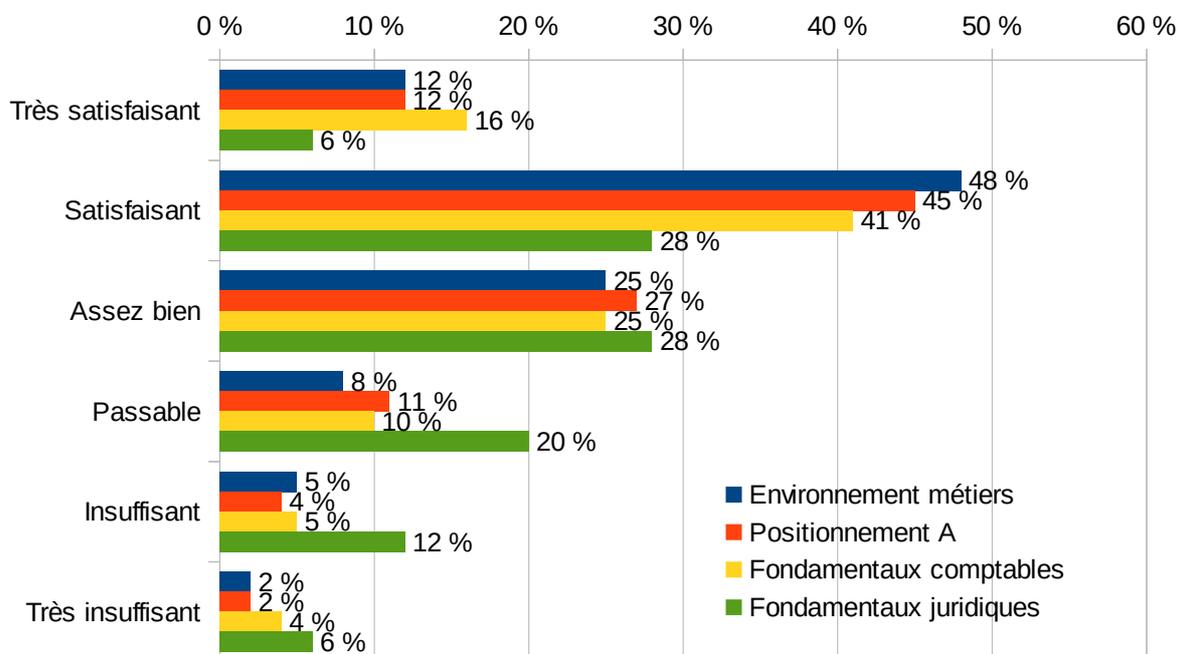
Les inspecteurs stagiaires ont été appelés à servir, début janvier 2019, des questionnaires d'évaluation de la phase « socle ».

Le taux global de satisfaction de la phase socle tel qu'il ressort du dépouillement des questionnaires est présenté ci-dessous :



Il a été demandé aux stagiaires d'indiquer si la phase socle leur a permis :

- d'acquérir une bonne connaissance de l'environnement DGFIP et de ses différents métiers ;
- d'appréhender le positionnement du cadre A et les relations avec les partenaires ;
- de maîtriser les fondamentaux comptables ;
- de maîtriser les fondamentaux juridiques.



Les stagiaires soulignent la très grande implication, le professionnalisme et la disponibilité des chargés d'enseignement.

Les outils et méthodes pédagogiques sont fortement appréciés (86 % des stagiaires) et 80 % des stagiaires apprécient les séances de reformulation et de soutien.

Par ailleurs, le dispositif des évaluations des compétences est apprécié globalement à 77 %, les stagiaires estimant notamment que les épreuves d'entraînement (galops d'essai) permettent de se préparer aux évaluations entrant en compte dans le processus de titularisation (le taux de satisfaction global s'établit à 80 %).

Plus précisément, les stagiaires apprécient particulièrement le dispositif d'optionalité et souhaitent, pour 90 % d'entre eux, qu'il soit reconduit et élargi. Les conférences sont jugées globalement intéressantes, avec des intervenants compétents et pour certains extérieurs à la DGFIP<sup>1</sup> (77 % des stagiaires).

Le dispositif concernant la présentation des différents métiers de la DGFIP (forum, retours d'expérience, vidéos métiers) est perçu comme efficace et utile par 72 % des stagiaires. Le Cycle ministériel de formation initiale (CMFI) est également jugé de bonne qualité, clair, rythmé et participe d'une culture générale économique et financière.

Enfin, les stagiaires plébiscitent la qualité de l'accueil et de l'organisation matérielle (respectivement 91 % et 97 %) dans les établissements de formation. Ils apprécient la possibilité qu'il leur est offerte de faire la connaissance de nouveaux collègues venant d'horizons différents et de pouvoir travailler en équipe.

La plate-forme ODISSEE constitue, selon les stagiaires, un excellent outil de communication, simple et efficace (taux moyen d'appréciation : 95 %). Ceux-ci sont extrêmement satisfaits de la mise à disposition d'un ordinateur portable (99 %).

<sup>1</sup>Conférences sur le management assurées par des enseignants d'IAE

Le questionnaire a permis de recueillir des demandes d'amélioration du dispositif :

- certains stagiaires ont exprimé le souhait d'une plus grande visibilité, dès l'accueil, concernant le calendrier des différentes étapes de la formation, le contenu des enseignements ainsi que sur le dispositif d'évaluation des compétences. Ils auraient notamment apprécié que le dispositif des premières affectations soit précisé de manière plus précoce ;
- des stagiaires ont souligné la densité de la phase « socle », regrettant l'absence de temps de respiration suffisants permettant l'assimilation pour certaines unités de compétences (UC), notamment comptabilité et enseignements juridiques ;
- concernant les formations dispensées, l'UC management et communication aurait mérité, selon certains stagiaires, un meilleur étalement dans le temps et une contextualisation aux missions de la DGFIP. De même, ils auraient préféré que l'animation des séances de reformulation et de soutien soit réalisée par un autre chargé d'enseignement que celui qu'ils avaient habituellement ;
- certaines conférences ont été perçues comme trop longues, parfois redondantes et souvent desservies par le recours à la visio-conférence pour certains établissements ;
- enfin, le CMFI a pu apparaître pour certains comme théorique et général, voire déconnecté de la réalité du terrain. Dans le cadre du projet collaboratif du CMFI, les stagiaires regrettent la difficulté à participer au sein d'un groupe composé, selon eux, de trop nombreux stagiaires.

### 1.2 Évaluation par les chargés d'enseignement

Les chargés d'enseignement se sont prononcés sur chacune des séances qu'ils ont animées. Ces éléments ont fait l'objet de synthèses par les responsables pédagogiques. Par ailleurs, lors des rencontres informelles ou institutionnelles (CTL), les enseignants ont fait part de leur perception de cette nouvelle formation.

L'importance des promotions à former couplée aux travaux à conduire pour la mise à jour de la formation continue a été perçue comme un surcroît de charge de travail, travail dont la complexité a été soulignée.

De même, en dépit d'un dispositif d'accompagnement des enseignants, l'appropriation des nouveaux contenus, des méthodes pédagogiques et la mise en œuvre de l'approche par compétences ont pu être perçues comme relativement ardues par les équipes pédagogiques dans un calendrier contraint.

Par ailleurs, certaines séances sont jugées comme trop denses et mériteraient d'être mieux calibrées.

## II - Bilan de la phase « bloc fonctionnel »

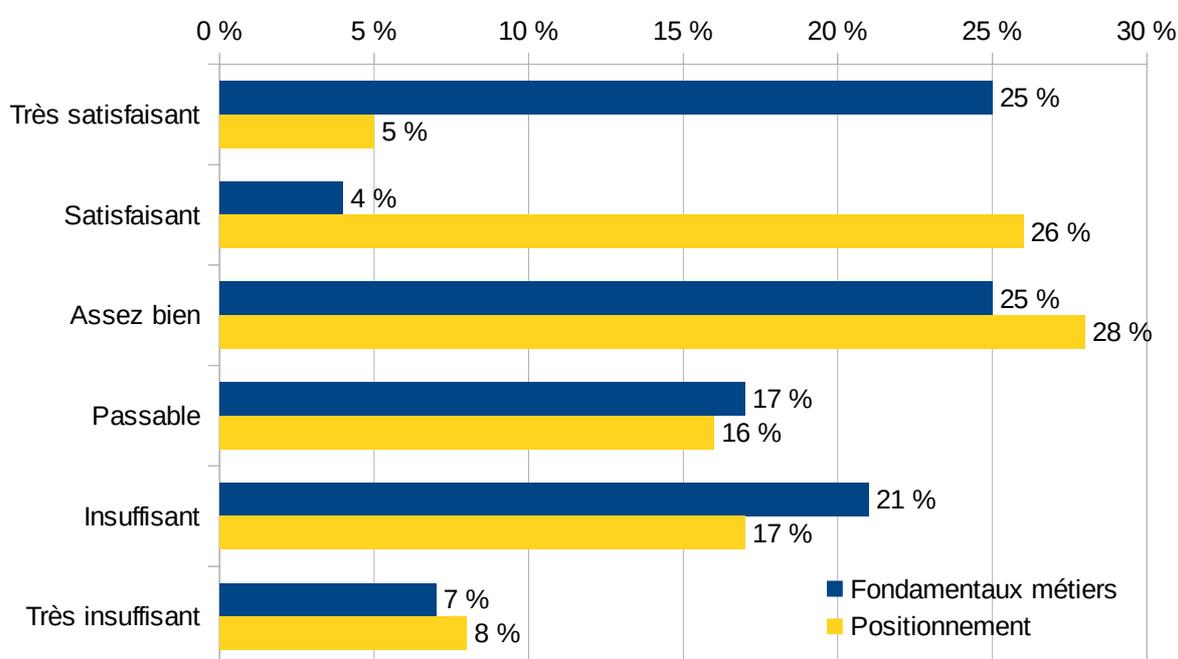
Le « bloc fonctionnel » se décompose en deux parties : un tronc commun (1) et une spécialisation (2).

Les inspecteurs stagiaires ont servi, début mai 2019, un questionnaire d'évaluation de la phase du « bloc fonctionnel ». Les éléments développés présentent les seuls résultats chiffrés issus de cette enquête. Un bilan qualitatif sera présenté ultérieurement, sur la base des commentaires littéraux des stagiaires et des remontées des équipes pédagogiques.

### 1. Appréciation sur le tronc commun

L'appréciation globale des stagiaires sur le tronc commun est présentée ci-dessous. Il a été demandé aux stagiaires d'indiquer si le tronc commun leur a permis :

- de maîtriser les principaux fondamentaux des métiers ;
- d'appréhender le positionnement du A.



Bloc fonctionnel suivi	% de stagiaires considérant les objectifs du <b>tronc commun</b> comme acquis (très satisfaisant + satisfaisant + assez bien)
Informatique	76 %
Foncier	60 %
Gestion publique État	63 %
Gestion publique locale	54 %
Contrôle fiscal	49 %
Gestion fiscale	47 %

Les contenus des supports pédagogiques sont appréciés : 61 % sur l'échelle assez bien à très satisfaisant et 14 % au niveau passable.

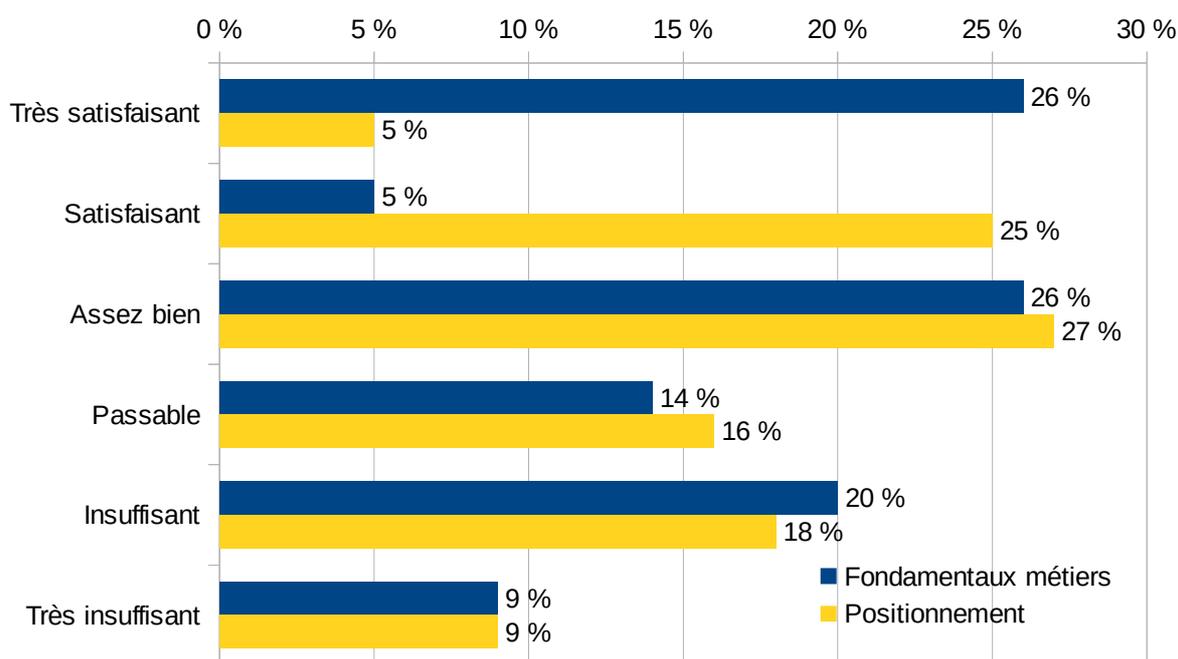
Les méthodes pédagogiques utilisées sont considérées comme adaptées par 57 % des stagiaires.

35% des stagiaires estiment que la durée du tronc commun est adaptée. Elle est jugée trop longue pour 14 % d'entre eux et trop courte pour 51 %.

## 2. Appréciation sur la phase de spécialisation du « bloc fonctionnel »

L'appréciation globale des stagiaires sur les spécialisations est présentée ci-dessous. Il a été demandé aux stagiaires d'indiquer si la spécialisation leur a permis :

- de maîtriser les principaux fondamentaux des métiers ;
- d'appréhender le positionnement du A.



29% des stagiaires estiment que la durée du tronc commun est adaptée. Elle est jugée trop longue pour 4 % d'entre eux et trop courte pour 67 %.

Les contenus des supports pédagogiques sont appréciés : 66 % sur l'échelle assez bien à très satisfaisant et 12 % au niveau passable.

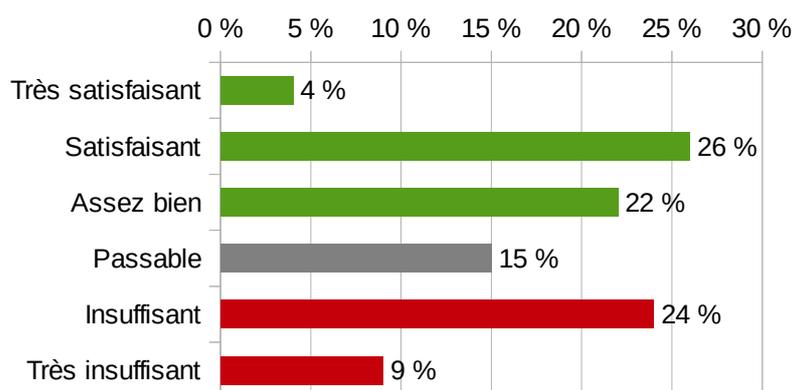
Les méthodes pédagogiques utilisées sont considérées comme adaptées par 69 % des stagiaires.

Les conférences sont largement plébiscitées par les stagiaires<sup>2</sup>. Parmi celles-ci, les interventions d'un comptable (SIE) et de l'Agence France Trésor ont été plébiscitées avec un taux de satisfaction respectivement de 99 % et 100 %. La conférence ordonnateur/comptable a, quant à elle, obtenu un taux de satisfaction de 87 %.

La conférence sur l'abus de droit est, quant à elle, appréciée à hauteur de 79 %.

<sup>2</sup> Bloc fonctionnel « contrôle fiscal » : 85 % ; Bloc fonctionnel « gestion fiscale » : 92 % ; Bloc fonctionnel « secteur public local » : 87 % ; Bloc fonctionnel « foncier » : 82 % et Bloc fonctionnel « informatique » : 99 %.

Le taux global de satisfaction de la phase bloc fonctionnel est présenté ci-dessous :



### 3. Appréciations communes au tronc commun et à la spécialisation

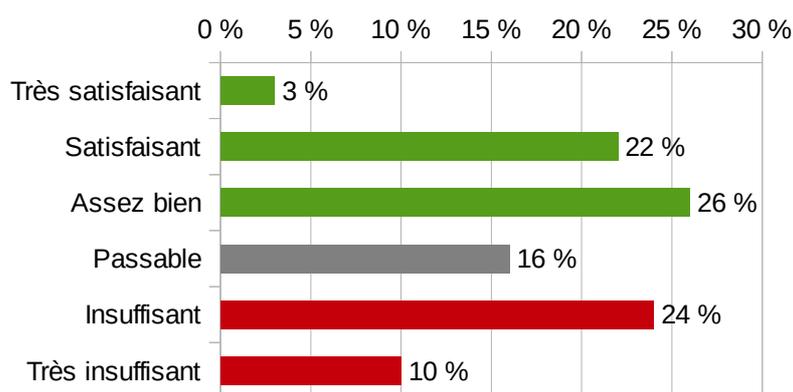
S'agissant du dispositif des évaluations des compétences, celui-ci est apprécié globalement à 69 %. Si le format des épreuves est considéré comme adapté tant pour l'oral (85 %) que pour l'écrit (74 %), la durée des épreuves écrites a en revanche été considérée comme trop courte pour deux tiers des stagiaires, contre seulement un tiers des stagiaires pour l'oral.

Pour 68 % des stagiaires, les outils et méthodes pédagogiques employés ont été jugés positivement et particulièrement la mise à disposition en ligne des supports pédagogiques (taux de satisfaction de 89 %). À ce titre, 80 % des stagiaires apprécient l'accès aux bases écoles.

De même, 99 % des stagiaires sont satisfaits de la mise à disposition d'un ordinateur portable et de sa fiabilité (taux de satisfaction de 96 %) et considèrent que la plate-forme ODISSEE constitue un vecteur efficace de diffusion de l'information.

### III – Appréciation d'ensemble sur la formation en établissement

Le taux global de satisfaction des deux phases (socle et bloc fonctionnel) est présenté ci-dessous :



\* \*  
\*

L'analyse des commentaires des stagiaires et, le moment venu, les remontées des enseignants et des responsables pédagogiques permettront, notamment, de mieux analyser les écarts pouvant exister entre ces taux et les niveaux de satisfaction exprimés sur les différentes composantes de cette phase de la scolarité.

À l'instar de la phase « socle », les stagiaires ont à nouveau souligné la très grande implication, le professionnalisme et la disponibilité des chargés d'enseignement avec un taux de satisfaction de 92 %.

Les retours des équipes pédagogiques et des inspecteurs stagiaires, mais aussi les remontées des chefs de service à l'issue de la formation pratique probatoire, permettront la définition des ajustements et rééquilibrages nécessaires à cette nouvelle scolarité des inspecteurs stagiaires.

Ces matériaux seront également très utiles dans le cadre de la refondation des scolarités des B et des C.